

## **PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE** **Samedi 23 Septembre 2017**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du Comité Drôme Ardèche de Tennis s'est déroulée le Samedi 23 Septembre à Seyssins.

16 h 00 : Accueil des participants - Emargement

### **Le quorum :**

Nombre de clubs présents ou représentés : 49 / 128

Nombre de voix des présents ou représentés : 253 / 456

**Le quorum étant de 229 voix, l'assemblée générale peut se dérouler conformément aux statuts du comité.**

### **Ouverture Assemblée Générale extraordinaire :**

#### ***Modification des Statuts***

Le Secrétaire Général présente les différentes modifications apportées.

***A l'unanimité des voix présentes et représentées, la modification des Statuts est adoptée (vote à main levée)***

La séance est levée à 17h00

La Présidente  
Joëlle CORNUT-CHAUVIN



Le Secrétaire Général  
Patrick CHAZE

